



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

6 EME REGATE DE MANTES MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON
LIGUE D'ILE DE FRANCE D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DES
YVELINES

MANIFESTATION ORGANISEE AVEC LE CONCOURS DE
CONSEIL GENERAL DES YVELINES
- CAMY
- MAIRIE DE MANTES LA JOLIE
- ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Course ouverte à toutes les catégories sur le Stade Nautique International Didier SIMOND, en tête de rivière, avec un départ toutes les trente secondes.

COURSE 01	09 H 00	QUATRE DE POINTE BARRE HOMME AB/CD/EF/G	VETERAN	4 KM
COURSE 02		SKIFF FEMME	J 15 A J 18	4 KM
COURSE 03		SKIFF HOMME	SENIOR	4 KM
COURSE 04		QUATRE DE POINTE AVEC BARREUR HOMME	J 15 A J 18	4 KM
COURSE 05		SKIFF FEMME	SENIOR	4 KM
COURSE 06		SKIFF HOMME	J 15 A J 18	4 KM
COURSE 07		DEUX DE COUPLE FEMME	VETERAN	4 KM
COURSE 08		QUATRE DE COUPLE FEMME	J 15 A J 18	4 KM
COURSE 09		SKIFF HOMME AB / CD / EF / G	VETERAN	4 KM
COURSE 10		DEUX DE COUPLE HOMME	J 12 A J 14	4 KM
COURSE 11		QUATRE DE COUPLE BARRE HOMME	J12 A J 14	4 KM
COURSE 12**		ROTATION SKIFF		4 KM
COURSE 13		DEUX SANS BARREUR HOMME	J 15 A J 18	4 KM
COURSE 14		DEUX SANS BARREUR HOMME	SENIOR	4 KM
COURSE 15		QUATRE DE COUPLE FEMME	SENIOR	4 KM
COURSE 16		DEUX DE COUPLE HOMME	VETERAN	4 KM
COURSE 17*		YOLETTE	OPEN	4 KM
COURSE 18		HANDI TOUTES CATEGORIES		4 KM
COURSE 19		DEUX SANS BARREUR FEMME	J 15 A J 18	4 KM
COURSE 20		DEUX SANS BARREUR FEMME	SENIOR	4 KM
COURSE 21		YOLETTE DE COUPLE FEMME	J 12 A J 14	4 KM
COURSE 22		QUATRE DE COUPLE BARRE FEMME	J 12 A J 14	4 KM
COURSE 23		SKIFF FEMME AB / CD / EF / G	VETERAN	4 KM
COURSE 24		QUATRE DE COUPLE FEMME	VETERAN	4 KM
COURSE 25		YOLETTE DE COUPLE HOMME	J 12 A J 14	4 KM
COURSE 26		QUATRE DE COUPLE MIXTE	VETERAN	4 KM
COURSE 27		QUATRE BARRE HOMME	SENIOR	4 KM
COURSE 28		YOLETTE MIXTE	J 12 A J 14	4 KM
COURSE 29*		HUIT	OPEN	4 KM



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

1. DEROULEMENT

Les courses se dérouleront sur le Stade Nautique International Didier SIMOND de Mantes en Yvelines à Mantes la Jolie.

Chaque embarcation effectue un parcours contre la montre.

Les départs seront donnés TOUTES LES TRENTE SECONDES.

Les horaires seront à respecter scrupuleusement, aucun retard ne sera accepté.

2. CHRONOMETRAGE ET ARBITRAGE

Le chronométrage est pris en charge par l'équipe du CDAY et de la LIFA.

Le classement des épreuves sera officialisé par les Arbitres de la LIFA.

3. LES ENGAGEMENTS

ILS PEUVENT SE FAIRE SUR LE SITE DE LA FFA

Pour tous renseignements d'ordre administratif, contactez :

Aude Le Faucheur audelf78@gmail.com 01.30.94.56.31

LA LICENCE 2016 est OBLIGATOIRE

4. CLOTURES DES ENGAGEMENTS

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE A 20H

5. TIRAGE AU SORT



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

LUNDI 2 NOVEMBRE 2015 A PARTIR DE 9H AU SIEGE DE LA SECTION AVIRON A MANTES LA JOLIE

6. REUNION DES DELEGUES

La réunion des Délégués aura lieu au premier étage de l'espace Jean Guyader à 08h00.

7. PRIX

Les médailles et les coupes seront remises au fur et à mesure des courses.

Les trois premiers des courses des J 12 à J 18 seront récompensés.

Les coupes & médailles seront remises aux CLUBS ayant accompli les meilleurs chronos.

8. LES CHALLENGES

Seront remis les Challenges suivants :

Le **Challenge pour la catégorie JEUNE de J 12 à J 14** « Garçons et Filles »

Le **Challenge Général** est attribué pour un an à la société totalisant le plus grand nombre de points par rapport au classement des bateaux.

Le **Challenge Départemental** sera attribué par le Département ayant eu le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble des courses.

Le **Challenge des Vétérans « Gilles LEFAUCHEUR »**

Pour l'ensemble de ces challenges le décompte des points sera effectué de la façon suivante :

3 points pour une victoire

2 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en 1X.

5 points pour une victoire

4 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en yolette, 4+, 4x.

9. NOTA



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

Lors de vos engagements les courses concernant les J12 à J14 seront notées en J14 mais vous pouvez y inscrire les J12 et J13.

De même pour les courses notées en J18 où vous pouvez inscrire les J15, J16, J17 et J18.

La société organisatrice se réserve le droit de supprimer ou de regrouper les épreuves selon le nombre de participants ou en fonction des conditions climatiques.

10. SECURITE

Nous aurons sur place une équipe nautique et terrestre de la **CROIX ROUGE**

11. POINTS PARTICULIERS

TOUS LES BATEAUX devront avoir **OBLIGATOIREMENT** un porte numéro à l'avant. (Même les Yolettes)

Une caution de 15 euro par numéro sera exigée.

L'échauffement et les retours aux calmes ne seront pas autorisés sur le plan d'eau.

L'embarquement sera effectué par appel des numéros.

Les Mixtes de clubs sont acceptées pour toutes les courses.

(*) Attention les courses N° 17 et 29 sont réservées aux rameurs et rameuses **DEBUTANTS** : elles regrouperont les catégories Juniors, Seniors, Vétérans, CORPOS et UNIVERSITAIRES engagement Mixte possible Hommes & Femmes, un seul classement sera fait.

Vous pourrez inscrire ces bateaux en envoyant un mail à audelf78@gmail.com

(**) La course N° 12 permet aux clubs une rotation de skiff si nécessaire. Il est inutile d'inscrire un bateau dans cette course. Vous pourrez le signaler à la réunion des délégués.

Président ASM Aviron
C. VANDENBERGHE

Président DE LA LIFA
C. VANDENBERGHE

Président DES ARBITRES
M.L.COPIE